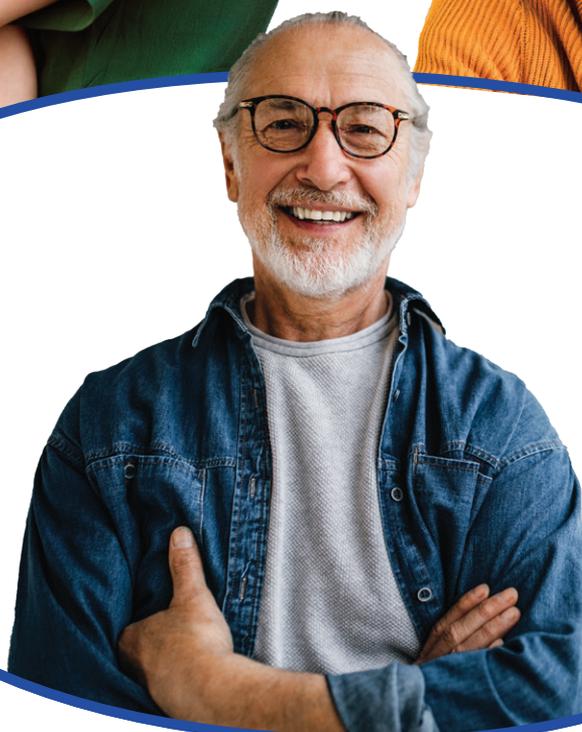


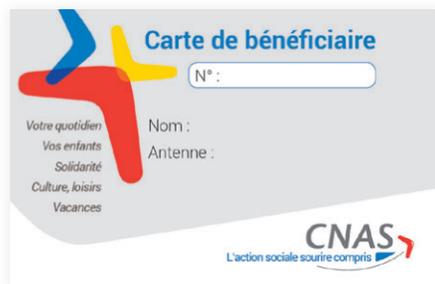
Catalogue des bénéficiaires du CNAS 2023



Votre carte de bénéficiaire

Elle mentionne votre numéro de bénéficiaire et l'antenne régionale dont vous dépendez. Elle vous sera demandée pour bénéficier du tarif préférentiel chez nos partenaires Offres locales!

Vous pouvez également télécharger votre attestation de droits sur cnas.fr.



Votre correspondant: votre interlocuteur privilégié!

Il vous informe et vous conseille sur les prestations, l'évolution de l'offre et l'actualité du CNAS.

Si vous avez besoin d'aide, et en toute confidentialité*, il vous accompagne dans vos demandes de prestation, et assure le suivi de vos dossiers.

** Dans le respect du RGPD et des obligations légales antérieures, vous êtes invités à exprimer votre consentement ou non-consentement pour que, dans le cadre du suivi nominatif des prestations, les données personnelles que vous communiquez au CNAS soient mises à la disposition de votre correspondant. Si ce n'est déjà fait, indiquez votre choix via votre compte en ligne sur cnas.fr (rubrique Vos informations personnelles).*

Votre antenne régionale



Nord-Est
E-mail: ne@cnas.fr
Tél.: 03 21 01 75 00

Ouest
E-mail: ouest@cnas.fr
Tél.: 02 43 59 24 30

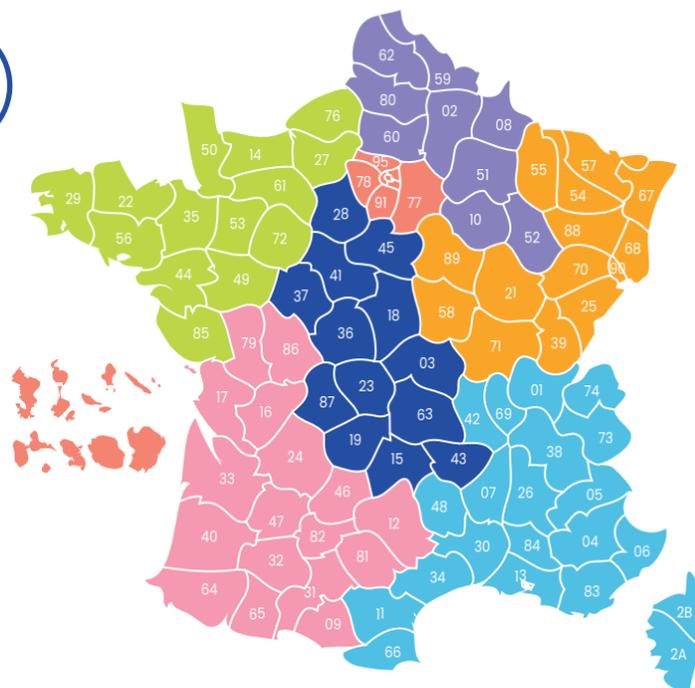
**Île-de-France
Outre-mer**
E-mail: idf@cnas.fr
Tél.: 01 30 48 71 00

Centre
E-mail: centre@cnas.fr
Tél.: 04 70 90 69 10

Est
E-mail: est@cnas.fr
Tél.: 03 90 40 72 00

Sud-Ouest
E-mail: so@cnas.fr
Tél.: 05 56 16 06 05

Sud-Est
E-mail: se@cnas.fr
Tél.: 04 66 04 29 29



Accueil téléphonique

lundi - mardi - mercredi: de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
jeudi: de 9h à 11h et de 13h30 à 17h
vendredi: de 9h à 12h30 et de 13h30 à 15h
Avant d'appeler, merci de vous munir de votre numéro de bénéficiaire CNAS.

Édito

Cher(e) bénéficiaire,

L'avez-vous remarqué? Notre univers visuel change en 2023!

Symbole de nos valeurs humanistes et solidaires, notre nouveau logo illustre notre dynamisme au service de notre projet associatif Challenge 2026: un soutien au quotidien grâce à des prestations adaptées à vos besoins.

Découvrez de nouvelles mesures revisitées en votre faveur:

- **revalorisation de la bonification** des Plans épargne Chèques-Vacances,
- **augmentation du montant de la prestation Accueil de loisirs,**
- **accroissement du nombre de billets de cinéma à tarif réduit,**
- **relèvement du plafond pour l'achat d'un véhicule** (Secours exceptionnel),
- **offre alternative de cartes-cadeaux dématérialisées.**

Notre association s'engage également en faveur d'une société plus éco-responsable:

- **réductions** sur l'achat d'un vélo classique ou à assistance électrique,
- **mise en avant sur cnas.fr des prestataires engagés** dans le développement durable,
- **promotion du site de covoiturage Mobicoop.**

Repérez aussi toutes les prestations auxquelles vous avez droit sur cnas.fr et connectez-vous à votre compte en ligne pour rester informé des dernières évolutions.

Nous vous souhaitons ainsi qu'à votre famille, une excellente année 2023!



René Régnault

Président du CNAS
Sénateur honoraire
Maire honoraire de
St-Samson-sur-Rance (22)

CNAS - siège social: 3 rue Gustave Eiffel - CS 30406 - 78284 Guyancourt Cedex
Association loi 1901 déclarée sous le numéro W784000458 à la préfecture des Yvelines (J.O. du 5 août 1967). SIRET 309 954 956 000 53. Imprimé en 897 100 exemplaires en 2022 par Esprint - 96 boulevard Henri Becquerel - 53000 Laval
Directeur de la publication: René Régnault - Directrice de la rédaction: Catherine Froger
Ce catalogue ne constitue pas un document contractuel. Le CNAS ne pourra être tenu responsable d'éventuelles erreurs typographiques. Les prestations sont soumises à des critères d'attribution repris dans le Guide des prestations.
Réalisation: Agence Bastille - Crédits photos: istock (SolStock, Halfpoint, LightFieldStudios, hobo_018, DeanDrobot, franz12, PeopleImages, ViDi Studio)

Sommaire

Le CNAS à votre service

Le CNAS en pratique 4-5
cnas.fr 6

Votre quotidien

Toutes les prestations 8-9
Assurances 10
Information juridique 10
Acheter un vélo 10
Acheter / louer un véhicule 11
Abonnements magazines 12
Ticket CESU 12
Chèques et cartes-cadeaux 13

Vos enfants

Toutes les prestations 14-15

Solidarité

Toutes les prestations 16-17
Écoute sociale 16

Prêts

Tous les prêts 18-23

Culture & loisirs

Forfait Sport 24
Carte pêche - Permis de chasse 24
Offres locales 24
Chèque Lire, Chèque Culture 25
Chèque Up Sport&Loisirs 25
Coffrets cadeaux 26
Billetterie internationale 26
Billetterie 27

Vacances

Plan épargne Chèques-Vacances 28
Réservez vos vacances 29
Prestataires séjours et voyages 30-42
Programmes ANCV jeunes et seniors 42



Les conditions sont susceptibles de modifications en cours d'année. Consultez régulièrement cnas.fr pour suivre l'actualité de l'offre.

Le CNAS en pratique

Qui sont mes ayants droit ?

- Votre conjoint, concubin ou personne liée par un Pacs.
- Vos enfants à charge*.
- Les enfants à charge* de votre conjoint, concubin ou personne liée par un Pacs vivant sous votre toit.

Pensez à déclarer vos ayants droit lors de votre demande de prestation en ligne ou via le formulaire.

* Retrouvez dans le Guide des prestations toutes les informations relatives à l'éligibilité des enfants.

Sous quel délai dois-je demander une prestation ?

Les prestations doivent être demandées **jusqu'à 6 mois** (délai de forclusion) après la date de l'évènement pour lequel vous demandez une prestation: mariage, rentrée scolaire, déménagement, naissance...

Vous devez bien sûr être bénéficiaire au moment de cet évènement.

Quelle est ma tranche d'imposition ?

Le montant de certaines prestations varie en fonction de vos revenus.

Pour définir votre tranche d'imposition, consultez votre Avis d'impôt 2022 (si vous êtes imposable) ou votre Avis de situation déclarative à l'impôt 2022 (si vous n'êtes pas imposable).

Le montant retenu par le CNAS est celui figurant sur la **ligne 14**, intitulée « impôt sur les revenus soumis au barème » ou « impôt sur les revenus après allègement du barème ».

Tranche d'imposition 1	le montant de la ligne 14 est inférieur ou égal à 1 000 €
Tranche d'imposition 2	le montant de la ligne 14 est compris entre 1 001 et 1 800 €
Tranche d'imposition 3	le montant de la ligne 14 est supérieur à 1 800 €

Revenu imposable.....				33 879
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				2 024
Décote.....				- 540
REDUCTIONS D'IMPOT 15	Montant déclaré 2	Montant retenu 2	Montant réduction	
Forfait scolarité : Nombre d'enfants.....			366	
Montant de la réduction d'impôt.....				
Total des réductions d'impôt 20.....				- 366
Impôt sur le revenu net avant corrections				1 118
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				1 118

Dans cet exemple, la tranche d'imposition 3 est appliquée, le montant de la ligne 14 étant supérieur à 1 800 €.

Tous les volets de l'avis d'impôt sont à fournir chaque année.

- Les revenus du couple, marié, pacsé ou en concubinage, sont pris en compte pour le calcul de la tranche d'imposition. L'avis d'impôt du couple ou les 2 avis d'impôt individuels doivent être fournis.
- Si vous décidez de ne pas fournir votre avis d'impôt, le montant correspondant à **la tranche d'imposition 3 sera automatiquement appliqué, sans régularisation possible.**
- Certaines prestations ne sont versées qu'aux bénéficiaires dont les revenus ne dépassent pas un certain plafond. Elles sont identifiées par ce pictogramme.



Quels sont les critères d'attribution ?

Pour tout savoir sur les prestations et les prêts (conditions, pièces justificatives...), consultez le **Guide des prestations**, téléchargeable depuis votre compte en ligne sur cnas.fr!



Comment demander une prestation ?



Sur cnas.fr

La façon la plus rapide et la plus simple pour vos demandes !

- Cliquez sur « Demander la prestation » et laissez-vous guider. Critères d'attribution, justificatifs à joindre, avis d'imposition, vérification du RIB, tout est indiqué étape par étape.
- Dans la rubrique Suivi des demandes de votre compte en ligne, retrouvez l'historique de vos prestations.

(Seules 2 prestations Solidarité ne peuvent être demandées que via le formulaire papier).



Par courrier

Remplissez le formulaire de demande approprié (cf. pages 7 et 18) et joignez les pièces justificatives demandées.

Tous les formulaires (bons de commande, demandes de prestation, etc.) sont téléchargeables sur cnas.fr ou disponibles auprès de votre correspondant.

Les dossiers complets sont à adresser par courrier à l'adresse mentionnée ci-dessous ou à remettre à votre correspondant. Dans ce cas, vous pouvez mettre toutes pièces que vous jugez confidentielles sous pli cacheté.



Où envoyer mon dossier ?

Pour toutes les demandes SAUF prêts instruits par la BFM

CNAS
TSA 70042
27091 ÉVREUX CEDEX 9

UNIQUEMENT pour les demandes de prêts instruits par la BFM

BFM - Service instruction & décision des crédits
56-60 rue de la Glacière
75013 PARIS

NOTEZ : les couples de bénéficiaires doivent établir 2 demandes (1 par bénéficiaire). Pour les prestations remboursant des frais engagés, ces derniers sont divisés par deux.

Pour une gestion transparente des fonds publics, le CNAS procède à des vérifications et contrôles sur le versement des prestations. Des sommes indûment versées peuvent ainsi être réclamées. En cas de fausse déclaration, le CNAS peut prononcer l'exclusion du bénéficiaire responsable.

Sur cnas.fr, votre action sociale à 100 %

Créez votre compte en ligne...

C'est très simple!

- Cliquez sur la rubrique « **Votre compte** » en haut à droite des pages du site.
- Remplissez le formulaire en prenant soin d'indiquer une adresse mail valide à laquelle vous sera envoyé un message de confirmation.
- Cliquez sur le lien reçu pour activer votre compte.

... et profitez de toute l'offre du CNAS!

- Mettez à jour vos coordonnées personnelles, bancaires...
- Demandez vos prestations 24 h/24 et 7 j/7.
- Commandez auprès de nos prestataires et profitez des avantages CNAS.
- Ouvrez votre plan épargne Chèques-Vacances.
- Réservez vos vacances, remise de l'organisme et participation CNAS incluses, chez les prestataires affichant ce picto .
- Accédez aux codes promotionnels des offres locales.
- Retrouvez l'historique de vos prestations.
- Profitez de nos outils de gestion budgétaire: gestion du budget, calcul du taux d'endettement et simulation d'emprunt.
- Téléchargez le *Guide des prestations*, les formulaires et attestations.

Inscrivez-vous à la newsletter CN@S Bénéficiaire

Des conseils, des informations sur les prestations, les offres du moment, les nouvelles offres locales...

Rendez-vous dans la rubrique « Ressources utiles » de votre compte en ligne!

Le CNAS s'engage à ne pas divulguer à des entreprises tiers vos coordonnées personnelles à des fins de prospection commerciale.

Abonnez-vous à la page Facebook

 et découvrez les actualités, les bons plans, les offres culturelles, les événements...

★ 4,6/5

Zoom sur les prestations (hors partenariats)

Page	Montant	Âge maximum dans l'année civile	Formulaire	
Prestations sans condition de ressources				
Ouvertes à tous les bénéficiaires				
8	Mariage / Pacs du bénéficiaire	230 €	Votre quotidien	
8	Permis de conduire (bénéficiaire)	150 €		
8	Déménagement	200 €		
8	Médaille du courage et de la sécurité intérieure	100 €		
8	Médaille d'argent / de vermeil / d'or	170/185/245 €		
8	Aide familiale	200 €	Solidarité	
9	Départ à la retraite ou licenciement Pour inaptitude physique	170 € (+ 10 € par année supp.)		
16	Catastrophe naturelle	jusqu'à 600 €	Solidarité	
16	Handicapé avec tierce personne	215 €		
16	Décès du bénéficiaire	1 000 €		
16	Décès d'un enfant-conjoint-ascendant	820 €	Votre quotidien	
24	Carte pêche	20 / 16 / 7 / 4 €		
24	Permis de chasse	20 €		
24	Forfait sport	35 ou 60 €		
Ouvertes aux bénéficiaires avec enfant(s) à charge				
14	Naissance-adoption-reconnaissance	220 €	18 ans pour adoption et reconnaissance	Vos enfants
14	Naissance-adoption-reconnaissance multiple	325 € par enfant	18 ans pour adoption et reconnaissance	
14	Garde jeune enfant	150 / 120 / 100 €*	3 ans	
14	Noël des enfants	30 €	10 ans	
14	Rentrée scolaire de 11 ans (ou entrant en 6 ^e) à 18 ans	47 ou 38 €**	18 ans	
14	Rentrée scolaire de 19 ans (ou entrant en études supérieures) à 26 ans	160 / 112 / 80 ou 130 / 90 / 64 €* **	26 ans	
15	Accueil de loisirs	120 / 100 / 80 €*	12 ans (ou 25 ans si handicap)	
15	Classe d'environnement	80 / 61 / 46 €*	18 ans (ou 25 ans si handicap)	
15	Séjour linguistique	80 / 61 / 46 €*	de 10 à 18 ans (ou 25 ans si handicap)	
15	Séjour vacances enfant et jeune	80 / 61 / 46 €*	18 ans (ou 25 ans si handicap)	
15	Stage moniteur-animateur	105 €	25 ans	
16	Garde jeune enfant handicapé	150 / 120 / 100 €*	6 ans	
16	Enfant handicapé (taux d'incapacité compris entre 50 et 79 %)	230 €	25 ans	
16	Enfant handicapé (taux d'incapacité ≥ 80 %)	600 €		
Ouvertes aux bénéficiaires retraités				
9	Séjour vacances retraité	80 / 61 / 46 €*	Votre quotidien	
9	Hébergement permanent	120 €		
9	Aide-ménagère à domicile	300 €		
Prestations soumises à condition de ressources				
9	Séjour vacances sans enfant à charge	80 €	Votre quotidien	
14	Soutien à l'éveil culturel	30 €	De 5 à 14 ans	Vos enfants
15	Permis de conduire (enfant à charge)	150 €	25 Ans	
17	Secours exceptionnel (sur étude du dossier)	Jusqu'à 610 €		Secours exceptionnel
17	Aide sociale logement (sur étude du dossier)	Jusqu'à 610 €		Aide sociale logement
17	Aide précarité énergie (sur étude du dossier)	Jusqu'à 100 €		Aide précarité énergie

* modulés suivant la tranche d'imposition, 3^e tranche dé plafonnée (voir page 4) ** selon le mode de règlement choisi

VOTRE QUOTIDIEN

Mariage ou Pacs du bénéficiaire

→ 230 €

Permis de conduire

→ 150 €

- Permis voiture ou moto.
Prestation réservée au bénéficiaire et versée une seule fois.

Déménagement

→ 200 €

- Résidence principale: location d'un véhicule ou appel à déménageurs professionnels à la suite d'un changement de la composition du foyer ou de la situation professionnelle du bénéficiaire.
- La structure de départ ou d'arrivée doit être adhérente au CNAS.

Médaille du courage et de la sécurité intérieure

→ 100 €

- Médaille décernée par la préfecture.

PENSEZ-Y!

Ticket CESU p. 12
Abonnements magazines (rubrique Vie de famille) p. 12
Chèques et cartes-cadeaux p. 13
Prêts Moments de vie - installation et jeune ménage p. 21

Médaille d'argent → 170 €

Médaille de vermeil → 185 €

Médaille d'or → 245 €

- Médaille d'honneur régionale, départementale ou communale attribuée par la préfecture.

Sapeurs-pompiers professionnels:

- Médaille d'argent: 170 €
- Médaille d'or: 185 €
- Médaille grand or: 245 €

Aide familiale

→ 200 € par an en une seule fois

- Pour le bénéficiaire en activité et ses ayants droit.
- Pour raison médicale, recours aux services d'une aide familiale dépendant d'un organisme agréé, d'une auxiliaire de vie ou d'un emploi direct, pour des prestations de ménage ou de soins à la personne.



Séjour vacances sans enfant à charge

Soumis à condition de ressources

→ 80 € par an en une seule fois

- Pour le bénéficiaire actif et en 1^{re} tranche d'imposition.
- Séjour d'au moins 4 jours chez un professionnel du tourisme ou en location entre particuliers.
Prestation à demander après le séjour.

Départ à la retraite ou licenciement pour inaptitude physique

→ 170 € minimum

- + 10 € par année supplémentaire au-delà de 5 ans.
- Justifier d'au moins 5 ans de service dans la fonction publique ou dans un organisme employeur éligible aux prestations du CNAS.

Séjour vacances retraité

→ 46 à 80 € par an en une seule fois

- Pour le bénéficiaire retraité.
- Séjour d'au moins 4 jours chez un professionnel du tourisme ou une location entre particuliers.
Prestation à demander après le séjour.

Tranche d'imposition	T1	T2	T3
	80 €	61 €	46 €

Hébergement permanent

→ 120 € par an

- Pour le bénéficiaire retraité.
- Résidence à titre permanent en maison de retraite, foyer logement, structure médicale ou chez des particuliers agréés par le département.

PENSEZ-Y!

Prêts Moments de vie - départ à la retraite et vacances p. 21



Aide-ménagère à domicile

→ 300 € par an en une seule fois

- Pour le bénéficiaire retraité et ses ayants droit.
- Recours aux services d'une aide-ménagère dépendant d'un organisme agréé ou d'une auxiliaire de vie à domicile.

Assurances habitation

- 20%* sur tout 1^{er} contrat habitation lors de votre 1^{er} adhésion GMF
+ 50€* à la 1^{re} échéance du contrat
Et pour les **moins de 30 ans**, **- 30%**** chaque année sur votre contrat habitation DOMO PASS

* Réductions applicables pour le 1^{er} contrat AUTO PASS ou MOTOLIS ou Habitation DOMO PASS ou AMPHI PASS ou *Accidents et Famille* souscrit entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 par lequel le bénéficiaire CNAS devient nouveau sociétaire GMF et non cumulables avec toute offre en cours. La réduction de 20% est valable sur le montant de la 1^{re} année de cotisation. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, MOTOLIS, DOMO PASS, AMPHI PASS et *Accidents et Famille* en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr.

**Offre réservée aux clients souscrivant pour leur résidence principale un contrat DOMO PASS en formule Confort avec un capital mobilier spécifique, pour une maison ou un appartement de 3 pièces maximum dont ils sont colocataires ou locataires, à condition qu'ils aient moins de 30 ans et qu'ils n'aient pas d'enfant à la souscription de l'assurance de l'habitation. Réduction de 30% sur la prime (hors Défense Pénale et Recours suite à accident, options et assistance) du risque habitation concerné, jusqu'à l'échéance suivant la date anniversaire des 30 ans.

En savoir +

 **0 970 809 801**
Appel non surtaxé

Assurances auto

- 20%* sur tout 1^{er} contrat auto lors de votre 1^{er} adhésion GMF
+ réduction de 50€* lors de la 1^{re} échéance annuelle de ce 1^{er} contrat
+ un kit de sécurité offert pour les moins de 30 ans

Information juridique

Service gratuit *, assuré en partenariat avec 

Informations d'ordre juridique dans de nombreux domaines: droit de la famille, consommation, fiscalité, logement, travail...

* Service financé par le CNAS, hors coût de la communication à la charge de l'appelant Préparez votre carte de bénéficiaire CNAS avant d'appeler.



Renseignements

du lundi au vendredi de 8h à 20h
et le samedi de 8h à 18h

 **09 69 36 81 43**
APPEL NON SURTAXE

E-BIKE logistic

Achat de vélos neufs

Une sélection de vélos, classiques ou électriques, choisis parmi les 3 grandes marques françaises Arcade, Gitane et Peugeot.
Catalogue et modalités pratiques à découvrir sur cnas.fr.

Pour commander

02 40 37 70 01



commande@ebikelogistic.fr



Achat de voitures neuves¹

- Choix parmi 35 marques et plus de 7 500 modèles
- Livraison proche de votre domicile²
- Possibilité de financement en LOA³

¹ Le Club Voitures neuves CNAS est proposé en partenariat avec la société AMTT.

² Sauf Corse et outre-mer (voir conditions générales et prix de vente sur Internet).

³ Location avec option d'achat. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Renseignements

01 47 76 74 21
clubauto-cnass.com



Location de véhicules

- **Voitures pour vos vacances et vos week-ends** - 15%* sur tous les tarifs Europcar en France et à l'étranger
- **Véhicules utilitaires pour vos projets et faciliter votre quotidien** - 15%* sur tous les tarifs Europcar en France
- **des offres exceptionnelles proposées au cours de l'année**

* Réservez sur Internet, par téléphone ou dans votre agence Europcar. Choisissez ensuite de payer votre location au moment de la réservation ou directement lors de la prise du véhicule le jour du départ. Offre valable sur les tarifs publics nationaux, hors promotions ponctuelles et locales. Offre non rétroactive et non cumulable avec d'autres offres.

Réservation

0 825 358 358 > Véhicule de tourisme
0 825 359 359 > Véhicule utilitaire
Service 0,15 €/min + prix appel

Code partenaire : 511 818 72



- Remise applicable chez 170 loueurs internationaux (Avis, Budget, Hertz, Rent a Car, Sixt...) dans 145 pays
- Annulation gratuite jusqu'à 48h avant la prise du véhicule et kilométrage illimité sur la majorité des offres
- Autres avantages
 - Assurance tous risques et responsabilité civile incluses
 - Assurance remboursement de franchise possible
 - Paiement en Chèques-Vacances et en 4 fois par CB
 - Aucun frais de dossier

Réservation

cnas.fr

Pour tout renseignement, contactez le service client:
09 72 62 27 00 ou cnas@h-resa.com

-20%

-20%

jusqu'à
-40%

jusqu'à
-42%
sous le tarif neuf

-15%

-8%

Abonnements magazines

Presse jeunesse, féminine, internationale, actualités, écologie, économie, gastronomie, vie pratique...

Abonnez-vous à votre titre préféré et profitez d'un prix spécial CNAS sur plus de 170 titres!

Conditions de vente sur cnas.fr



Pour commander

cnas.fr
rubrique Culture



03 20 12 11 04



par courrier
bon de commande à télécharger sur votre compte en ligne ou disponible auprès de votre correspondant

Ticket CESU Edenred

À quoi ça sert?

Le Ticket CESU est un moyen de paiement destiné à régler les services à la personne. Il est financé à hauteur de 20% par le CNAS.

Vos avantages

Le CNAS participe à hauteur de 20% du montant du ticket.

Valeur fiscale	Participation du CNAS	Montant à votre charge
13€	20% soit 2,60€	10,40€

• **Quantité minimum par commande:**

5 tickets / bénéficiaire

• **Quantité maximum annuelle:**

110 tickets / bénéficiaire

Crédit d'impôt sur le revenu jusqu'à 50% des sommes dépensées, selon la législation en vigueur, dans la limite de 12 000€ de dépenses annuelles, plus 1 500€ par enfant à charge, plafonnées à 15 000€, hors participation du CNAS. Ce CESU préfinancé n'est pas soumis aux cotisations sociales dans la limite de 1 830€/an.

Pour commander

Vous choisissez la version dématérialisée

• Votre compte sera crédité sous 5 jours ouvrés après validation de la commande.

• Vous pouvez rechercher et payer votre intervenant en un seul clic.

Vous choisissez la version papier

• Vous recevez vos Ticket CESU par La Poste à votre domicile environ 3 semaines après validation de votre commande.

Validité et échange

Les Ticket CESU 2023 sont valables jusqu'au 31/01/2024. En cas de non-utilisation, vous pourrez les échanger entre le 01/01/2024 et le 28/02/2024. Un ticket ne peut être échangé qu'une fois. Les Ticket CESU ne sont pas remboursables.

Pour plus d'informations

Ticket CESU: 01 74 31 92 37
ou edenred.fr/ticket-cesu

Pour commander

cnas.fr
rubrique Votre quotidien



par courrier
bon de commande à télécharger sur votre compte en ligne ou disponible auprès de votre correspondant

-20%

Chèques et cartes-cadeaux



1 carte-cadeau



2 supports au choix

Nouveauté
1^{er} trimestre 2023

Support physique

Commandez vos chèques et cartes-cadeaux et recevez-les par La Poste.

Multi-enseignes

	Support physique	
UpCadhoc	- 4%	-
Ticket Kadéos	- 5%	-
Mon cadeau bonheur	- 5,5%	-
Mon cadeau liberté	- 4%	-

Grande distribution

Auchan	- 5%	- 6%
Carrefour	- 6%	- 6%
Casino	- 6%	- 6%
Intermarché	-	- 6%
E.Leclerc	- 5%	-
Monoprix	-	- 6%

Habillement

C&A	- 10%	-
Gémo	- 10%	- 6%
Kiabi	- 10%	-

Enfants

Aubert	- 10%	- 6%
--------	-------	------

Support dématérialisé

Sur cnas.fr, commandez votre **SuperCard** et convertissez-la en cartes-cadeaux dématérialisées de votre choix parmi les enseignes ci-dessous.

Beauté - Accessoires

	Support physique	
Marionnaud	- 10%	- 6%
Maty	- 10%	- 6%
Nocibé	- 15%	-

Sport - Loisirs

Décathlon	-	- 6%
Go sport	- 12%	- 6%
Nature & Découvertes	- 10%	- 6%

Maison - Jardin

Castorama	- 5%	- 6%
Fnac - Darty	- 6%	- 6%
IKEA	-	- 6%
Truffaut	-	- 6%

Carburant

Total Énergies	- 2,6%	-
----------------	--------	---

Achats responsables

éthi'kdo	-	- 6%
----------	---	------

Pour commander (support physique)

cnas.fr
rubrique Votre quotidien



03 20 12 11 04



par courrier
bon de commande à télécharger sur votre compte en ligne ou disponible auprès de votre correspondant

Pour commander (SuperCard)

cnas.fr
Rubrique Votre quotidien

VOS ENFANTS

Naissance, adoption, reconnaissance

→ **220 € ou 325 €* par enfant**

* si naissance, adoption ou reconnaissance multiple

Garde jeune enfant

→ **100 à 150 € par enfant en une seule fois**

• Garde en crèche, en halte-garderie ou chez une assistante maternelle agréée (frais de garderie périscolaire exclus des critères d'attribution).

• Le bénéficiaire et son conjoint exercent une activité professionnelle ou sont dans l'impossibilité momentanée de l'exercer.

Jusqu'au 31 décembre de l'année des 3 ans de l'enfant.

Tranche d'imposition	T1	T2	T3
	150 €	120 €	100 €



Noël des enfants

→ **30 € par enfant**

• Jusqu'au 31 décembre de l'année des 10 ans de l'enfant en chèque UpCadhoc Noël.

Soutien à l'éveil culturel

→ **30 € par an, par enfant et en une seule fois**

Soumis à condition de ressources

• Pratique tout au long de l'année d'une activité extra-scolaire culturelle (activités sportives exclues) dans une école publique ou association loi de 1901.

Enfant âgé de 5 à 14 ans dans l'année civile du début des cours.

Tranche d'imposition	T1	T2	T3
	30 €	30 €	—

Rentrée scolaire 11-18 ans

→ **38 € ou 47 € par enfant**

• Enfant âgé de 11 à 18 ans dans l'année civile (ou dès 9 ans s'il entre en 6^e).

• Durée des études supérieure à 6 mois.

38 € par virement ou 47 € en chèque UpCadhoc.

Versement au choix en chèque UpCadhoc ou virement (la différence entre les deux sommes correspond au paiement des cotisations URSSAF).

Rentrée scolaire 19-26 ans

→ **de 64 à 160 € par enfant**

• Enfant âgé de 19 à 26 ans dans l'année civile (ou dès 17 ans s'il entre en études supérieures).

• Durée des études supérieure à 6 mois.

	Chèques UpCadhoc	Virement
T1	160 €	130 €
T2	112 €	90 €
T3	80 €	64 €

Versement au choix en chèques UpCadhoc ou virement (la différence entre les deux sommes correspond au paiement des cotisations URSSAF).

Accueil de loisirs*

→ **80 à 120 € par an et par enfant**

• Fréquentation – au moins 4 jours dans l'année – d'un accueil de loisirs le mercredi ou pendant les vacances scolaires (accueil périscolaire exclu).

Jusqu'aux 12 ans de l'enfant dans l'année civile (25 ans s'il est en situation de handicap).

Tranche d'imposition	T1	T2	T3
	120 €	100 €	80 €

Classe d'environnement*

→ **46 à 80 € par année scolaire et par enfant**

• Participation à une classe d'environnement organisée par l'école, d'une durée minimum de 3 jours consécutifs avec hébergement.

Jusqu'aux 18 ans de l'enfant dans l'année civile (25 ans s'il est en situation de handicap).

Tranche d'imposition	T1	T2	T3
	80 €	61 €	46 €

Séjour linguistique*

→ **46 à 80 € par année scolaire et par enfant**

• Participation à un séjour linguistique en France ou à l'étranger, d'une durée minimum de 3 jours consécutifs.

Enfant âgé de 10 à 18 ans dans l'année civile (25 ans s'il est en situation de handicap).

Tranche d'imposition	T1	T2	T3
	80 €	61 €	46 €

Permis de conduire enfant à charge

→ **150 € par enfant**

Soumis à condition de ressources

• Ligne 14 de l'avis d'impôt 2022 égale à 0.

• Enfant âgé de 25 ans maximum.

• Permis voiture ou moto, en formation classique ou conduite accompagnée.

Versement de la prestation une seule fois par enfant.

Séjour vacances enfant et jeune*

→ **46 à 80 € par an, par enfant et en une seule fois**

• Participation à une colonie ou vacances avec le bénéficiaire pour un séjour d'au moins 4 jours chez un professionnel du tourisme ou en location entre particuliers.

Jusqu'aux 18 ans de l'enfant dans l'année civile (25 ans s'il est en situation de handicap).

Tranche d'imposition	T1	T2	T3
	80 €	61 €	46 €

Stage moniteur ou animateur

→ **105 € par an, par enfant et en une seule fois**

Jusqu'aux 25 ans de l'enfant dans l'année civile, pour un stage de 4 jours minimum, consécutifs ou non.

Augmentation des montants en 2023

* Ces prestations sont versées à l'issue du séjour, dans la limite des frais engagés.



SOLIDARITÉ

Catastrophe naturelle

→ jusqu'à 600€

- Réparation des dommages subis sur la résidence principale.

Handicapé avec tierce personne

→ 215€ par an

- Pour le bénéficiaire et ses ayants droit.
- Sur décision de la commission d'admission réglementaire.

Garde jeune enfant handicapé

→ 100 à 150€ par an, par enfant en une seule fois

- Enfant âgé de 4 à 6 ans en situation de handicap (taux d'incapacité supérieur ou égal à 50%), non ou partiellement scolarisé.
- Frais de garde à la charge du bénéficiaire (accueil périscolaire exclu).
- Le bénéficiaire et son conjoint exercent une activité professionnelle ou sont dans l'impossibilité momentanée de l'exercer.

Tranche d'imposition	T1	T2	T3
	150€	120€	100€

Enfant handicapé

→ 230€ ou 600€ par an et par enfant

Taux d'incapacité de 50 à 79%	Taux d'incapacité ≥ 80%
230€	600€
jusqu'aux 25 ans de l'enfant	tant que l'enfant est à charge

Écoute sociale

Vous ou vos ayants droit rencontrez des difficultés d'ordre professionnel, familial, financier ou administratif. Contactez l'Écoute sociale, service téléphonique d'information, d'accompagnement et d'orientation.

Ce service ne peut répondre aux questions sur les prestations du CNAS. Pour cela, vous devez contacter votre correspondant ou votre antenne régionale.



Service gratuit* assuré en partenariat avec



* Service financé par le CNAS, hors coût de la communication à la charge de l'appelant.

Renseignements

Munissez-vous de votre carte de bénéficiaire CNAS avant d'appeler l'Écoute sociale.
Du lundi au vendredi de 9h à 18h

▶ **N°Cristal** 09 69 39 75 73
APPEL NON SURTAXE

Décès du bénéficiaire

→ 1000€

- Prestation versée au conjoint, aux héritiers, à la personne ayant assumé les frais d'obsèques, à l'entreprise de pompes funèbres ou au notaire.

Décès d'un enfant à charge, du conjoint ou d'un ascendant

→ 820€

- Dans le cas du décès d'un ascendant, celui-ci devait obligatoirement vivre sous le toit du bénéficiaire et percevoir l'allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA).



Les 3 prestations ci-dessous sont versées sur étude de dossier.

Le calcul de la moyenne économique du foyer sert de barème d'attribution ; elle est fixée à 14€ maximum/jour/personne.

Secours exceptionnel

→ jusqu'à 610€

• Difficultés financières liées à un accident de la vie.

- Maladie:
 - Baisse de ressources importante liée à un arrêt maladie sans maintien de salaire.
 - Dépense de santé onéreuse restant à charge après remboursements Sécurité sociale et mutuelle: frais dentaires, d'optique, d'audioprothèse, d'hospitalisation.
- Perte d'emploi.
- Rupture de vie commune (frais d'avocat, achat de mobilier...).
- Décès: frais d'obsèques assumés par le bénéficiaire.

• Difficultés financières liées à des dépenses imprévues (sur production d'un devis ou d'une facture récents).

- Achat ou réparation de matériel de chauffage ou de première nécessité (lave-linge, réfrigérateur ou plaque de cuisson d'un montant de 400€ maximum; gazinière, cuisinière ou four d'un montant de 450€ maximum).
- Acquisition d'un véhicule dont le montant est inférieur ou égal à 3000€.
- Réparation d'entretien du véhicule, réalisée par un garagiste, dont le coût unique est de 600€ minimum, main-d'œuvre comprise.
- **Difficultés financières liées au surendettement**, sur production de l'attestation de dépôt émise par la Banque de France, le temps de l'instruction d'un dossier de surendettement.

Aide sociale logement

→ jusqu'à 610€

- Prestation versée pour faire face à des difficultés financières liées à des dépenses locatives élevées. Elle ne se substitue pas aux aides LOCA-PASS et/ou Fonds de Solidarité Logement
- **Accès à un logement en location** sans prise en charge du dépôt de garantie et/ou du 1^{er} loyer par tout type d'organisme. Fournir une note d'un travailleur social précisant ces conditions.
- **Maintien dans le logement** menacé du fait d'une dette locative. Fournir un des documents suivants:
 - Rapport du travailleur social précisant les aides déjà accordées par d'autres organismes.
 - Justificatif de la mise en place d'un plan de remboursement ou d'échelonnement de paiement auprès du bailleur.
 - Justificatif d'un plan de surendettement auprès de la Banque de France sur lequel est mentionnée la dette locative.

Aide précarité énergie

→ jusqu'à 100€

- Difficultés financières liées à des dépenses d'énergie domestique (gaz, électricité, fuel, charbon, bois...).
- Justifier de la mise en place d'un échelonnement de paiement de la dette avec le fournisseur d'énergie ou d'une aide allouée par un autre organisme (F.S.L., aide CCAS, etc.).

- Tous les prêts sont cumulables entre eux (sauf pour motif identique) dans la limite du taux d'endettement.
- Ils ne peuvent être accordés aux bénéficiaires inscrits au fichier central des chèques (FCC), au fichier national d'incident de remboursement des crédits aux particuliers (FICP) ou bénéficiant d'un plan de surendettement, ni pour couvrir un autre prêt ou un découvert bancaire.

• Pour tous les prêts, il est possible de demander de différer le début de remboursement sur une période allant de 1 à 3 mois.

- Pour les prêts financés directement par le CNAS, aucun prélèvement n'aura lieu au cours de cette période de différé d'amortissement.
- Pour les prêts proposés en partenariat avec la BFM, seuls les intérêts et la cotisation d'assurance sont prélevés pendant la période de différé d'amortissement, si cette assurance a été souscrite.

Zoom sur les prêts



Page	Prêts	Montant	Durée maximum	TAEG fixe	Demande	
En partenariat avec 						
19	Amélioration de l'habitat	1000 à 7500€	78 mois	1%	En ligne ou formulaire de demande de prêt BFM	
19	Accompagnement à l'accession	1000 à 10000€	96 mois	1,58%		
20	Études supérieures	1000 à 5000€	54 mois	1%		
20	Véhicules	1000 à 6000€	54 mois	1%		
20	Véhicules et accessoires dits de loisirs	200 à 3000€	30 mois	3,25 à 3,91%		
20	Moments de vie – vacances	200 à 1000€	12 mois	1%		
21	Moments de vie – installation	200 à 3000€	30 mois	1%		
21	Moments de vie – jeune ménage	200 à 3000€	30 mois	1%		
21	Moments de vie – départ à la retraite ou cessation anticipée d'activité	200 à 3000€	30 mois	1%		
21	Moments de vie – catastrophe naturelle	200 à 3000€	30 mois	1%		
21	Moments de vie – adoption	200 à 3000€	30 mois	1%		
21	Santé – prothèses et lunetterie	200 à 3000€	30 mois	1%		
21	Santé – matériel handicap	200 à 4000€	54 mois	0%		
Instruits par le CNAS						
22	Social	2500€ max.	42 mois	0,5%		Formulaire de demande de prêt CNAS
22	Dépannage	2000€ max.	30 mois	1%		
En partenariat avec 						
23	Personnel	1600 à 50000€	120 mois	2,18 à 4,04%	En ligne ou par téléphone	
23	Jeune fonctionnaire	1600 à 7500€	48 mois	1,41 à 2,53%		
23	Regroupement de crédits	5000 à 75000€	120 mois	3,56 à 4,91%		
23	Prêt sur gage					

En partenariat avec



Appel non surtaxé 0 987 988 888

Prêt Amélioration de l'habitat¹ → Prêt à la consommation de 1000 à 7500€

Durée: 12 à 78 mois
Taux débiteur fixe bonifié: 1%
Bonification CNAS: de 2,25% à 3,20% selon la durée du prêt
TAEG fixe (hors assurance DIT² facultative): 1%
Différé d'amortissement³ total de 1 à 3 mois possible

- Financement des travaux à réaliser dans la résidence principale, y compris ceux concourant à l'utilisation des énergies renouvelables (aménagement de combles, réfection de toiture, ravalement de façade, isolation, chauffage central, électricité, peintures...).
- Offre accessible en deux fois sous réserve que le montant initial global des deux prêts respecte la limite maximale (7500€) et du respect du taux d'endettement.

Exemple pour un prêt Amélioration de l'habitat¹ de 7500€ sur 78 mois au taux débiteur annuel fixe de 1%, soit un TAEG fixe de 1%. Mensualités de 99,35€ (hors assurance DIT² facultative). Montant total dû: 7749,30€ (hors assurance DIT² facultative et 0€ de frais de dossier).

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT², cotisation de 2,25€ par mois, à ajouter à l'échéance de crédit. Montant total dû au titre de l'assurance DIT² facultative: 175,50€, soit un TAEG (taux annuel effectif de l'assurance) de 0,70%, non inclus dans le TAEG du prêt. Conditions en vigueur au 01/01/2023 susceptibles de variation.



Prêt Accompagnement à l'accession^{1bis} → Prêt immobilier de 1000 à 10000€

Durée: 12 à 96 mois
Taux débiteur fixe bonifié: 1%
Bonification CNAS: 2,53%
TAEG fixe de 1,58% (assurance DIT^{2bis} obligatoire incluse)
Différé d'amortissement³ total de 1 à 3 mois possible

- Financement destiné à la résidence principale:
 - dépenses liées à l'acquisition d'un bien neuf ou ancien, ou construction (terrain inclus);
 - travaux d'agrandissement subordonnés à la délivrance d'un permis de construire.

Exemple pour un prêt Accompagnement à l'accession^{1bis} d'un montant de 10000€, décaissé en une seule fois, d'une durée totale de 60 mois, le remboursement s'effectue en 60 mensualités d'un montant de 173,44€, assurance DIT^{2bis} obligatoire incluse. Taux annuel effectif global fixe: 1,58%. Coût total du crédit: 406,40€. Taux débiteur annuel fixe: 1% Montant total dû: 10406,40€ dont 256,40€ d'intérêts, 150€ d'assurance emprunteur et 0€ de frais de dossier.

Une assurance emprunteur sera demandée pour l'octroi du prêt. En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT^{2bis}, le coût standard de l'assurance est de 2,50€ par mois pour un assuré de 35 à 49 ans couvert à 100% avec une franchise à 180 jours et s'ajoute à l'échéance de crédit. Le coût de l'assurance dépend de votre situation personnelle (âge, état de santé...). Montant total dû au titre de l'assurance DIT^{2bis} sur la durée totale du prêt: 150€, soit un TAEG (taux annuel effectif de l'assurance) de 0,58%.

Ce prêt n'est pas éligible à l'aide personnalisée au logement (APL). Si votre dossier présente un risque aggravé de santé, vous pouvez obtenir des informations sur la **convention AERAS** (s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé) au 0 801 010 801 (service gratuit).

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

¹ 1bis ² 2bis ³ Voir mentions légales page 22

Prêt Études supérieures¹

→ Prêt à la consommation
de 1000 à 5000 €

Durée: 12 à 54 mois
Taux débiteur fixe bonifié: 1%
Bonification CNAS: de 2,25% à 2,91% selon la durée
du prêt
TAEG fixe de 1% (hors assurance DIT² facultative)
Différé d'amortissement³ total de 1 à 3 mois
possible

- Financement des études supérieures
ou de l'entrée dans une filière technique
ou professionnelle de l'enfant, jusqu'à ses
26 ans dans l'année civile (par enfant concerné,
dans la limite du taux d'endettement autorisé).

Prêt Véhicules¹

→ Prêt à la consommation
de 1000 à 6000 €

Durée: 12 à 54 mois
Taux débiteur fixe bonifié: 1%
Bonification CNAS: de 2,25% à 2,91% selon la durée
du prêt
TAEG fixe de 1% (hors assurance DIT² facultative)
Différé d'amortissement³ total de 1 à 3 mois
possible

- Achat d'un véhicule neuf ou d'occasion,
d'une moto d'au moins 125 cm³, d'un vélo
ou d'un motocycle neufs.

**Exemple pour un prêt Études supérieures ou un prêt Véhicules¹ de 5000 € sur 54 mois au taux débiteur
annuel fixe de 1%, soit un TAEG fixe de 1%. Mensualités de 94,73 € (hors assurance DIT² facultative).**

Montant total dû: 5115,42 € (hors assurance DIT² facultative et 0 € de frais de dossier).

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT², cotisation de 1,50 € par mois, à ajouter à l'échéance
de crédit. Montant total dû au titre de l'assurance DIT² facultative: 81 €, soit un TAEA (taux annuel effectif
de l'assurance) de 0,70%, non inclus dans le TAEG du prêt. Conditions en vigueur au 01/01/2023 susceptibles
de variation.

Prêt Véhicules et accessoires dits de loisirs¹

→ Prêt à la consommation
de 200 à 3000 €

Durée: 12 à 30 mois
Taux débiteur fixe: de 3,25% à 3,91% selon la
durée du prêt
TAEG fixe de 3,25% à 3,91% (hors assurance DIT²
facultative) selon la durée du prêt
Différé d'amortissement³ total de 1 à 3 mois
possible

- Achat d'un camping-car, d'une caravane,
d'un mobil-home, d'un bateau, d'un quad
immatriculé neufs ou d'occasion.
- Achat d'une remorque, d'une tente
ou de matériel de camping neufs.

**Exemple pour un prêt véhicules et accessoires
dits de loisirs¹ de 2000 € sur 24 mois au taux
débiteur annuel fixe de 3,25%, soit un TAEG
fixe de 3,25%. Mensualités de 86,18 €
(hors assurance DIT² facultative). Montant
total dû: 2 068,32 € (hors assurance DIT²
facultative et 0 € de frais de dossier).**

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT²,
cotisation de 0,60 € par mois, à ajouter à
l'échéance de crédit. Montant total dû au titre de
l'assurance DIT² facultative: 14,40 €, soit un TAEA
(taux annuel effectif de l'assurance) de 0,70%,
non inclus dans le TAEG du prêt. Conditions en
vigueur au 01/01/2023 susceptibles de variation.

Prêt Moments de vie - vacances¹

→ Prêt à la consommation
de 200 à 1000 €

Durée: 12 mois
Taux débiteur fixe bonifié: 1%
Bonification CNAS: 2,25%
TAEG fixe de 1% (hors assurance DIT² facultative)
Différé d'amortissement³ total de 1 à 3 mois
possible

- Financement des vacances ou d'une cure
thermale.

**Exemple pour un prêt vacances¹ de 1000 € sur
12 mois au taux débiteur annuel fixe de 1%, soit un
TAEG fixe de 1%. Mensualités de 83,79 €
(hors assurance DIT² facultative). Montant
total dû: 1005,48 € (hors assurance DIT²
facultative et 0 € de frais de dossier).**

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT²,
cotisation de 0,30 € par mois, à ajouter à
l'échéance de crédit. Montant total dû au titre de
l'assurance DIT² facultative: 3,60 €, soit un TAEA
(taux annuel effectif de l'assurance) de 0,67%,
non inclus dans le TAEG du prêt. Conditions en
vigueur au 01/01/2023 susceptibles de variation.

**Un crédit vous engage et doit être
remboursé. Vérifiez vos capacités de
remboursement avant de vous engager.**

^{1 2 3} Voir mentions légales page 22

Prêt Moments de vie¹

→ Prêt à la consommation
de 200 à 3000 €

Durée: 12 à 30 mois
Taux débiteur fixe bonifié: 1%
Bonification CNAS: 2,25%
TAEG fixe (hors assurance DIT² facultative): 1%
Différé d'amortissement³ total de 1 à 3 mois possible

- Installation:** frais d'installation dans un nouveau
logement en location (justificatifs datant de moins
de 2 mois: dépôt de garantie, avance de loyer...).
- Jeune ménage:** installation d'un nouveau ménage
ayant moins de 4 ans de mariage ou de Pacs,
ou en concubinage avec un premier enfant de
moins de 2 ans reconnu par le bénéficiaire; pour
l'achat de biens d'équipement et frais d'installation
(hors décoration).
- Départ à la retraite ou cessation anticipée
d'activité,** dans l'attente de la liquidation de
pension.
- Catastrophe naturelle:** dépenses liées
à une catastrophe naturelle.
- Adoption:** financement des dépenses liées
à une adoption.

**Exemple pour un prêt prothèse et lunetterie ou un prêt Moments de vie¹ de 2000 € sur 24 mois au taux
débiteur annuel fixe de 1%, soit un TAEG fixe de 1%. Mensualités de 84,20 € (hors assurance DIT²
facultative). Montant total dû: 2020,80 € (hors assurance DIT² facultative et 0 € de frais de dossier).**

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT², cotisation de 0,60 € par mois, à ajouter à l'échéance de
crédit. Montant total dû au titre de l'assurance DIT² facultative: 14,40 €, soit un TAEA (taux annuel effectif
de l'assurance) de 0,69%, non inclus dans le TAEG du prêt. Conditions en vigueur au 01/01/2023 susceptibles
de variation.

Prêt Santé - matériel handicap¹

→ Prêt à la consommation - de 200 à 4000 €

Durée: 12 à 54 mois
Taux débiteur fixe bonifié: 0%
Bonification CNAS: de 3,25% à 3,91% selon la durée
du prêt
TAEG fixe (hors assurance DIT² facultative): 0%
Différé d'amortissement³ total de 1 à 3 mois possible

- Financement de dépenses liées au handicap:
acquisition de matériel spécialisé (fauteuil
roulant, appareillage...), achat ou aménagement
d'un véhicule adapté ou réalisation de travaux
d'adaptation.
- Pour le bénéficiaire, son conjoint ou ses enfants
dont le taux d'incapacité est supérieur ou égal à
50% et vivant obligatoirement dans le foyer.

**Exemple pour un prêt matériel handicap¹ de
3000 € sur 30 mois au taux débiteur annuel fixe
de 0%, soit un TAEG fixe de 0%. Mensualités
de 100 € (hors assurance DIT² facultative).
Montant total dû: 3000 € (hors assurance
DIT² facultative et 0 € de frais de dossier).**

En cas d'adhésion à l'assurance groupe DIT²,
cotisation de 0,90 € par mois, à ajouter à l'échéance
de crédit. Montant total dû au titre de l'assurance
DIT² facultative: 27 €, soit un TAEA (taux annuel
effectif de l'assurance) de 0,70%, non inclus dans le
TAEG du prêt. Conditions en vigueur au 01/01/2023
susceptibles de variation.

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.
Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

^{1 2 3} Voir mentions légales page 22

Mentions légales relatives aux prêts consentis par la Banque Française Mutualiste

¹ Prêt amortissable non affecté soumis aux dispositions des articles L. 312-1 et suivants du Code de la consommation, consenti par et sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Française Mutualiste – SA coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 €, 326 127 784 RCS Paris. Siège social: 56-60 rue de la Glacière – 75013 Paris inscrit à l'ORIAS n° 08 04 1372 – www.orias.fr – établissement prêteur, après décision d'éligibilité du CNAS. Le prêt ne peut être conclu qu'après acceptation par l'emprunteur de l'offre de contrat de crédit proposée par le prêteur. Délai légal de rétractation de 14 jours. Voir conditions auprès de la Banque Française Mutualiste.

^{1bis} Crédit consenti par et sous réserve de l'acceptation de votre dossier par la Banque Française Mutualiste – SA coopérative de banque au capital de 179 794 404,25 €, 326 127 784 RCS Paris. Siège social: 56-60 rue de la Glacière – 75013 Paris inscrit à l'ORIAS n° 08 04 1372 – www.orias.fr – établissement prêteur, après décision d'éligibilité du CNAS. Pour le financement d'une opération relevant des articles L 313-1 et s. du Code de la consommation, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La vente immobilière ou la construction est subordonnée à l'obtention du prêt nécessaire à son financement. En cas de non-obtention du prêt immobilier par le demandeur, le vendeur est tenu de lui rembourser les sommes versées.

² Contrat d'assurance Groupe DIT – Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie et Incapacité Totale de Travail, souscrit par la Banque Française Mutualiste, intermédiaire en assurances auprès de CNP Assurances et de MFPrévoyance, SA régies par le Code des Assurances. Elle est facultative mais conseillée.

^{2bis} Contrat d'assurance Groupe DIT – Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Incapacité Temporaire Totale de travail et Invalidité Permanente Totale ou Partielle souscrit par les mutuelles de la Fonction publique et la Banque Française Mutualiste en sa qualité d'intermédiaire en assurances (ORIAS n° 08 04 1372) auprès de CNP Assurances et MFPrévoyance, SA régies par le Code des Assurances. La garantie perte d'emploi n'est pas proposée par la Banque Française Mutualiste. La souscription d'un contrat d'assurance est obligatoire dans le cadre d'un prêt immobilier.

³ Dans la limite d'une durée de prêt n'excédant pas 12 mois (prêt Moments de vie – Vacances), 30 mois (prêt Véhicules et accessoires dits de loisirs, prêt Santé – Prothèses et Lunetterie ou prêt Moments de vie), 54 mois (prêt Etudes Supérieures, prêt Véhicules ou prêt Santé – Matériel Handicap), 78 mois (prêt Amélioration de l'habitat) ou 96 mois (prêt Accompagnement à l'accession) et dans les conditions fixées au contrat de crédit et sous réserve d'acceptation par la Banque Française Mutualiste. Pendant le différé d'amortissement, seuls les intérêts et, s'il y a lieu la cotisation d'assurance, sont prélevés.

Prêts proposés et instruits par le CNAS
Prêt Social

→ **2 500 € maximum**
TAEG fixe: 0,5 %

Remboursable sur une durée variable et maximum de 42 mois.

• Ennuis financiers ponctuels liés à un accident de la vie (maladie, perte d'emploi, décès, divorce...) mettant en difficulté votre situation.

Exemple: pour 2500€ empruntés sur 42 mois au taux nominal de 0,5%, le coût total du crédit est de 22,52€.

Mensualité: 60,06€.

Montant total dû: 2522,52€.

Conditions au 01/01/2023 susceptibles d'évolution. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Prêt Dépannage

→ **2 000 € maximum**
TAEG fixe: 1,01 %

Remboursable sur une durée variable et maximum de 30 mois.

• Financement de dépenses prévues ou imprévues: achat de biens d'équipement, frais entraînés par un événement familial, factures impayées...

Exemple: pour 2000€ empruntés sur 30 mois au taux nominal de 1%, le coût total du crédit est de 25,90€.

Mensualité: 67,53€.

Montant total dû: 2025,90€.

Conditions au 01/01/2023 susceptibles d'évolution. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Un crédit vous engage et doit être remboursé.

Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

DES CONDITIONS PRÉFÉRENTIELLES POUR VOUS
PRÊT PERSONNEL

De 1 600 € à 50 000 €

Remboursable sur 12 à 120 mois

Frais de dossier réduits : 0,30 % du capital emprunté au lieu de 0,60 % !

Durée (mois)	12	18	24 à 36	42 à 48	54 à 60	66 à 78	84	90 à 96	102 à 120
TAEG fixe	2,18 %*	2,20 %*	2,82 %*	2,81 %*	2,92 %*	3,41 %*	3,65 %*	3,85 %*	4,04 %*

*Taux annuel effectif global fixe, hors assurance

Exemple : pour un prêt personnel de 10 000 € sur 60 mois au **taux débiteur fixe de 2,75 %**, soit un **TAEG fixe de 2,91 %**, le remboursement s'effectue en 60 mensualités de **178,58 €**. Montant total dû : **10 744,80 €** dont frais de dossier **30 €**. Hors assurance facultative décès PTIA (1) : **TAEA de 1,71 %** soit 7,42 €/mois (non inclus dans la mensualité), soit un montant total dû sur la durée totale du prêt de **445,20 €**.

PRÊT JEUNE FONCTIONNAIRE

De 1 600 € à 7 500 €
 Remboursable sur 12 à 48 mois

De 18 à 35 ans

Frais de dossier pris en charge par le **Crédit Municipal de Bordeaux**

Durée (mois)	12 à 18	24 à 36	42 à 48
TAEG fixe	1,41 %*	2,43 %*	2,53 %*

*Taux annuel effectif global fixe, hors assurance

Exemple : pour un prêt personnel de 5 000 € sur 30 mois au **taux débiteur fixe de 2,40 %**, soit un **TAEG fixe de 2,43 %**, le remboursement s'effectue en 30 mensualités de **171,88 €**. Montant total dû : **5 156,40 €**.

Frais de dossier 0 €. Hors assurance facultative décès PTIA (1) : **TAEA de 1,73 %** soit 3,71 €/mois (non inclus dans la mensualité), soit un montant total dû sur la durée totale du prêt de **111,30 €**.

REGROUPEMENT DE CRÉDITS

5 000 € à 75 000 €
 Remboursable sur 24 à 120 mois

Frais de dossier pris en charge par le **CNAS**

Durée (mois)	24 à 36	42 à 54	60 à 78	84	90 à 114	120
TAEG fixe	3,56 %*	3,87 %*	4,18 %*	4,49 %*	4,59 %*	4,91 %*

*Taux annuel effectif global fixe, hors assurance

Exemple : pour un prêt personnel de 15 000 € sur 60 mois au **taux débiteur fixe de 4,10 %**, soit un **TAEG fixe de 4,18 %**, le remboursement s'effectue en 60 mensualités de **276,93 €**. Montant total dû : **16 615,80 €**. Frais de dossier 0 €. Hors assurance facultative décès PTIA (1) : **TAEA de 1,70 %** soit 11,13 €/mois (non inclus dans la mensualité), soit un montant total dû sur la durée totale du prêt de **667,80 €**.

Vous souhaitez simuler votre projet ?

Retrouvez vos conditions préférentielles sur notre site ou scannez directement ce **QR Code**.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

www.creditmunicipal-bordeaux.fr

www.cnas.fr ou 05 56 333 777 (prix d'un appel local)


LE PRÊT SUR GAGE


Jeanne a confié sa guitare au **Crédit Municipal**. En échange, elle est repartie immédiatement avec un prêt, tout en restant propriétaire de son instrument.

L'objet est conservé et sécurisé pendant toute la durée du prêt.

SIMPLE, RAPIDE ET OUVERT A TOUS.

Plus d'informations sur le **PRÊT SUR GAGE** sur www.creditmunicipal-bordeaux.fr

1. POUR TOUS
 Aucune condition de ressources nécessaire.

2. RAPIDE
 En moins d'une heure, vous pouvez obtenir un prêt grâce à nos experts.

3. PRATIQUE
 Obtenez un prêt immédiat en échange d'un objet. Prêt à partir de 10€.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Offre en vigueur à partir du 01/01/2023 jusqu'à révocation, sous réserve d'acceptation et après expiration du délai de rétractation. L'emprunteur dispose d'un droit légal de rétractation, vous pouvez vous opposer sans frais à l'utilisation de vos données personnelles à des fins de prospection auprès de votre Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux à l'adresse contact.dpo@ccmps.fr. Exemples sous réserve de nos conditions d'attribution. TAEG fixe (Taux Annuel Effectif Global) hors intérêts intercalaires et hors assurance groupe. (1) Assurance groupe facultative, souscrite auprès de Mutlog et Mutlog Garanties, garanties décès - perte totale et irréversible d'autonomie. Coût annuel 0,89 % du capital emprunté (pour une personne de moins de 65 ans, au-delà nous consulter). Caisse de Crédit Municipal de Bordeaux, établissement public administratif de crédit et d'aide sociale régi par les articles L 514-1 et suivants du Code Monétaire et Financier dont le siège social est situé au 29, rue du Mirail - CS 91225 - 33074 Bordeaux Cedex. Tél. : 05.56.33.37.77. www.creditmunicipal-bordeaux.fr. SIRET : 263 306 367 00016. Mandataire en assurance et mandataire d'intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS : n° 08043988 - www.orias.fr

CULTURE & LOISIRS

Carte pêche

→ 4 à 20€ par carte

• Achat d'une carte annuelle auprès d'une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique, son distributeur ou sur cartepeche.fr.

• Pour le bénéficiaire et ses ayants droit.

Prestation versée à partir de 30€ d'achat, une seule fois par an pour toutes les cartes.

Carte	Participation CNAS
Interfédérale	20€
Personne majeure	16€
Découverte Femme	7€
Personne mineure entre 12 et 18 ans	4€

Permis de chasse

→ 20€ par permis

Prestation versée pour la validation annuelle du permis de chasse (bénéficiaire et conjoint), une seule fois par an pour tous les permis.

Forfait Sport

→ 35 ou 60€ par an en une seule fois

• Pratique d'un sport par le bénéficiaire ou ses ayants droit.

Prestation versée dans la limite des frais engagés, sur présentation d'un justificatif.

De 0 à 2 enfants à charge: 35€ / foyer

À partir de 3 enfants à charge: 60€ / foyer



Offres locales

Culture, loisirs, sport, bien-être, hébergement

Nos partenaires Offres locales vous accordent – à vous et vos ayants droit – **des réductions immédiates** sur présentation de votre carte de bénéficiaire ou de votre attestation de droits au CNAS, téléchargeable sur votre compte en ligne.

Pour quelles activités ?

- La culture : musées, monuments, jardins, lieux d'histoire ou de mémoire...
- Les loisirs : parcs de loisirs ou pédagogiques, activités de loisirs et de jeux...
- Le sport : salles de sport ou de remise en forme, clubs sportifs...
- Le bien-être
- L'hébergement

Où ?

Près de chez vous et **partout en France**, pendant vos vacances ou vos week-ends.

Retrouvez toutes ces offres sur cnas.fr

Vous aimeriez qu'un site ou un évènement de votre région soit proposé comme Offre locale ?

Communiquez vos idées à votre correspondant ou délégué CNAS. Ils prendront le relai auprès des services du CNAS pour mettre en avant cette nouvelle offre.

Chèque Lire, Chèque Culture

-25%

Up chèque lire

Un réseau unique de proximité:

3 500 librairies de proximité, des enseignes (Fnac, Cultura, Furet du Nord...) et sites Internet spécialisés.

Valeur du chéquier	Participation CNAS	Montant à votre charge	Valeur maximum à commander	Échangeable
20€		15€	90€ (valeur finale 120€) en 3 commandes maximum dans l'année	Oui
40€	25%	30€		
60€		45€		

Up chèque culture

Le plus grand réseau de proximité:

4 500 partenaires sorties culturelles, 3 500 librairies et 1 000 disquaires dont la Fnac.

• Plus de 60 000 évènements-spectacles accessibles auprès de plus de 600 espaces billetterie et sites Internet partenaires.

• Des offres privilèges pour bénéficier de réductions supplémentaires sur les sorties.

Valeur du chéquier	Participation CNAS	Montant à votre charge	Valeur maximum à commander	Échangeable
35€		26,25€	105€ (valeur finale 140€) en 3 commandes maximum dans l'année	Oui
70€	25%	52,50€		
140€		105€		

INFOS PRATIQUES

• Réception des chèques directement à domicile environ 3 semaines après votre commande et sous 10 jours si vous commandez par Internet.

• Validité: 2 ans après l'année d'émission.

• Ils ne sont pas remboursables mais peuvent être échangés entre le 01/01 et le 31/03, après leur date de péremption.

Liste des partenaires sur chequeculture.fr

0 892 68 08 98

Service 0,40€ / appel + prix appel

Pour commander

cnas.fr
rubrique Culture



par courrier

bon de commande à télécharger sur votre **compte en ligne** ou disponible auprès de votre correspondant

Chèque Sport&Loisirs

-33%

Up sport & loisirs

Un réseau de proximité: fitness, piscine, loisirs enfants, foot en salle, badminton, bowling, accrobranche, yoga...

• Quantité minimum par commande: 5 chèques / bénéficiaire

• Quantité maximum annuelle: 20 chèques / bénéficiaire

Au-delà, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel de 5,70€.

Pour plus d'informations sur les activités et les clubs affiliés: up-sport-loisirs.fr

Pour commander

cnas.fr
rubrique Culture



0 825 679 999

Service 0,18€ / min + prix appel



par courrier

bon de commande à télécharger sur votre **compte en ligne** ou disponible auprès de votre correspondant

Coffrets cadeaux

Wonderbox⁺ COLLECTIVITÉS

Vivez intensément!

-16% sur tous les coffrets



Achat **cnas.fr** rubrique Culture

CULTUR'IN THE CITY by Wonderbox⁺

Offrez le meilleur de la culture! Théâtre, spectacle, concert, musée...

-16% sur tous les coffrets



Achat **cnas.fr** rubrique Culture

Billetterie internationale

CEETIZ BOOK THE BEST THINGS TO DO

Musées, monuments, parcs d'attraction...

Réservez vos billets partout dans le monde: pass coupe-file, tours guidés, activités insolites et transferts aéroports.

- Remise cumulable avec les promotions en cours
- Pas de frais de réservation
- Paiement 100% sécurisé
- Service clientèle basé à Paris

ancv CHEQUE-VACANCES

Pour commander **cnas.ceetiz.com** **01 86 47 28 99** help@ceetiz.com

-8%



Billetterie

Meyclub Créateur de bonheur

Profitez d'une billetterie à tarif préférentiel + d'une participation du CNAS!

Pour vous connecter c'est simple:

- 1 Allez sur le site **cnas.fr** espace Particulier
- 2 Cliquez sur **Catalogue Billetterie** afin d'accéder à Meyclub
- 3 Une fois sur **Meyclub**, cliquez sur la « **Carte Avantages** » de votre choix

Cinéma Près de 400 salles de cinéma partenaires **>** **4,50€ le billet** dans la limite de 12 billets / an / bénéficiaire + 12 billets / an / ayant droit

Loisirs & Sorties Expos, musées, salons, visites, loisirs sportifs, plein air... **>** **- 4€ par billet** dans la limite de 7 billets / événement / an / bénéficiaire
Le CNAS ne subventionne pas les produits dont le montant est inférieur ou égal à 5€

Spectacles Concerts, pièces de théâtre, cirques, cabarets, événements sportifs... **>** **- 7€ par billet** dans la limite de 5 billets / événement* et 2 événements / an / bénéficiaire
Le CNAS ne subventionne pas les produits dont le montant est inférieur ou égal à 8€

Parcs Zoos, aquariums, parcs d'attractions, d'aventure... **>** **- 4€ par billet** dans la limite de 7 billets / événement* et 2 événements / an / bénéficiaire
Le CNAS ne subventionne pas les produits dont le montant est inférieur ou égal à 5€

Parcs avec hébergement Astérix, Beauval, Disneyland, Futuroscope, Port Aventura, Puy du Fou **>** **- 10% sur le séjour** pour le bénéficiaire et ses ayants droit, sans plafond, dans la limite de 2 séjours / an

Besoin d'aide?

- Complétez le formulaire de contact sur <https://cnas.meyclub.com/fr/compte/demandes>
- N'hésitez pas à solliciter votre correspondant

Pour commander

cnas.fr rubrique Culture, Billetterie **0 825 679 999** Service 0,18 € / min + prix appel

par courrier bon de commande à télécharger sur votre compte en ligne ou disponible auprès de votre correspondant

Meyclub Service Réservation - 178 boulevard Gabriel Péri - 92240 Malakoff
La revente des billets achetés chez notre prestataire est formellement interdite.

* Tous les billets d'un même événement doivent être regroupés en une seule commande.

Augmentation de la bonification en 2023

Plan épargne Chèques-Vacances

Pour plus d'évasion et de loisirs, ouvrez un plan épargne Chèques-Vacances bonifié par le CNAS.

BONIFICATION SELON VOTRE TRANCHE D'IMPOSITION (voir p. 4)

Durée de l'épargne	0 à 1 000 €		de 1 001 à 1 800 €		1 801 € et au-delà	
	5, 8 ou 10 mois					
Montant de l'épargne	200 €	400 €	200 €	400 €	200 €	400 €
Bonification CNAS	+50 % soit 100 €	+35 % soit 140 €	+30 % soit 60 €	+30 % soit 120 €	+25 % soit 50 €	+25 % soit 100 €
Montant reçu en Chèques-Vacances	300 €	540 €	260 €	520 €	250 €	500 €

La formule d'épargne dépend du montant de l'impôt sur le revenu soumis au barème (cf. ligne 14 de votre avis d'impôt 2022). Une fois le plan démarré, en cas de changement de situation, de non-fourniture de l'avis d'impôt ou d'erreur dans le choix de la formule, aucune dérogation ne sera acceptée pour modifier la formule d'épargne, la durée de l'épargne, le montant des mensualités ou pour régler par anticipation une ou plusieurs échéances.

Réservez vos vacances avec le CNAS!

Avantages réservés exclusivement au bénéficiaire du CNAS et à ses ayants droit

Après application de la remise du prestataire mentionnée dans l'encart, le CNAS participe à hauteur de **20%** sur les séjours jeunes, **10%** sur les séjours en location et **3 à 5%** sur les prestations à la personne (pension complète, demi-pension, voyages).

 **Les offres solidaires** sont réservées aux bénéficiaires dont le montant de l'impôt sur le revenu est inférieur ou égal à 1000 € (cf. ligne 14 de l'avis d'impôt 2022 relatif aux revenus 2021).

 **Les offres exclusives** sont ouvertes à tous.

Informations générales

- Le bénéficiaire doit obligatoirement participer au séjour sauf pour les séjours jeunes.
- Les ayants droit doivent être enregistrés dans le fichier du CNAS.
Ayants droit =
 - enfants à charge ou non jusqu'à leurs 18 ans dans l'année civile (20 ans pour les séjours jeunes) et 25 ans pour les enfants handicapés
 - conjoint, concubin ou personne liée par un Pacs.
- Un couple de bénéficiaires ne peut ni cumuler les remises, ni effectuer 2 réservations à la même date.
- La facture doit être établie au nom du bénéficiaire.
- Pour la location, la typologie du logement proposé est attribuée en fonction de la composition familiale (bénéficiaire + ayants droit déclarés).
- Seul un logement est attribué par bénéficiaire.
- Les remises sont applicables uniquement sur les tarifs proposés dans les catalogues.
- Les remises des prestataires et la participation du CNAS seront accordées uniquement si la réservation est effectuée par l'un des moyens indiqués dans les encarts des prestataires.
- Les remises des prestataires ne sont pas cumulables entre elles.
- Offres valables jusqu'à épuisement des disponibilités.
- Le CNAS pourrait réclamer la subvention indûment payée en cas de non-respect de ces conditions.

Rubriques	pages
Hôtellerie de plein air / Locations Campings.com – Campô by VVF Dordogne vacances – Homair – Mistercamp.com MS-Vacances – Tohapi – Vacances André Trigano	30-31
Résidences / Clubs / Séjours / Circuits Azureva – Belambra – CenterParcs – Cévéo Club Med – Fram – Plein vent – Goélia – Héliades H-Réa – Interhome – Jet tours – Kuoni – L'Agence Lagrange vacances – Maéva – Miléade – Nemea Odalys – Odésia – Olandini – Pierre & Vacances Promoséjours – Promovacances Vacances bleues – Vacances passion Villages clubs du soleil – VTF – VVF	32-39
Tourisme équitable Allibert trekking – Vacances bleues	39
Séjours jeunes SILC – Telligo – UCPA – Vacances pour tous	40
Tourisme fluvial & maritime Brittany Ferries – Croisiland – Locaboat	41
Vois secs MisterFly	41
Locations de ski Intersport – Skiset	42

Le Chèque-Vacances



Modalité de votre épargne

- Les Chèques-Vacances vous sont **envoyés au plus tard 20 jours après la dernière échéance**, en recommandé, le montant de l'affranchissement étant prélevé avec la dernière échéance. **À l'ouverture d'un plan**, assurez-vous que la durée choisie vous permettra de **recevoir vos Chèques-Vacances avant votre départ et vérifiez vos coordonnées postales**.
- Bénéficiez des **avantages du télépéage** en créditant votre compte Liber-t Vacances en Chèques-Vacances.



Sur cnas.fr, téléchargez le calendrier interactif et retrouvez toutes les dates-clés de votre épargne.

INFOS PRATIQUES

Modalité de votre épargne

- Un Chèque-Vacances émis en mars 2023 sera valable jusqu'au 31 décembre 2025!
- Délai maximum de 3 mois à compter de la date de réception prévue pour signaler leur non-réception
- Sur <https://leguide.ancv.com>, retrouvez :
 - tout le réseau Chèques-Vacances
 - les modalités d'échange de vos Chèques-Vacances en fin de validité
 - les modalités d'échange de vos Chèques-Vacances papier en Chèques-Vacances Connect

Pour ouvrir un plan épargne Chèques-Vacances

cnas.fr
rubrique Vacances



par courrier
formulaire à télécharger sur votre **compte en ligne** ou disponible auprès de votre correspondant

 L'organisme accepte le dispositif VACAF.

 L'organisme propose des offres solidaires.

 L'organisme propose des offres exclusives.

 Réservation en ligne possible sur cnas.fr.

 Certains logements sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. À spécifier lors de la réservation téléphonique.



Hôtellerie de plein air / Locations



3 500 offres, du camping familial au complexe 5* / France et Europe

- 12% sur les courts séjours et séjours à la semaine

Remises cumulables avec toutes les promotions en cours.

Frais de dossier: 24€.

> **01 84 21 41 76**



Emplacements de camping, tentes toileées meublées, chalets, mobil-homes, gîtes, hébergements insolites / France

- 10% toute l'année

Remise non cumulable, hors prestations annexes.

Frais de dossier: 15€.

> **04 73 43 05 36**
Code partenaire: 16335



Emplacements et cottages en campings et campings-clubs 4 et 5* / Côtes atlantique et méditerranéenne

- 5 à 20% sur la location d'un emplacement ou d'un cottage, selon la date du séjour

Hors hébergements avec jacuzzi, prestations et frais annexes.

Remises cumulables avec les offres basse-saison.

Frais réservation centrale: 30€.

> **0253 817 000**



Plus de 200 campings / France et Europe

jusqu'à - 20% selon la destination et la période de séjour

jusqu'à - 40% en cumulant la remise avec les offres et promotions en cours, sur une sélection de campings, selon la destination et la période du séjour

Frais de dossier: 15 à 25€, offerts en réservant sur Internet.

> **04 30 05 17 68**



Location de mobil-homes, gîtes, emplacements / Vallée de la Dordogne

- 20 à 60% sur tous les prix publics

Offres solidaires **à partir de 179€** la semaine

Remises non cumulables avec les offres du moment.

Frais de dossier offerts.

> **06 87 70 08 61**
Code partenaire: CNAS46



Location de mobil-homes en campings-villages / France et étranger

jusqu'à - 20% selon destination et période du séjour

Remises cumulables avec les offres.

Frais de réservation offerts.

> **04 42 16 89 99**
Code partenaire: CNAS



Campings et locations / France* et Espagne*

jusqu'à - 20% avant le 08/07 et après le 26/08

jusqu'à - 10% du 08/07 au 26/08

* Sauf campings partenaires « Étapes André Trigano ».

Réductions cumulables avec les promotions catalogue (early booking, offres duo et remises dégressivité).

Réductions non cumulables avec les promotions ponctuelles grand public.

Frais d'inscription: 25€.

> **05 61 69 05 13**



Location de mobil-homes en campings 3, 4 et 5* / France et Espagne

jusqu'à - 12% selon destination et période du séjour

jusqu'à - 70% sur les offres exclusives

Remises cumulables avec les offres du moment sur toute la saison (hors offres exclusives et solidaires).

Frais de réservation: 24€.

> **02 52 56 24 32**



Pour bénéficier des conditions préférentielles des offres des pages 30 à 42, vous devez impérativement réserver au n° de téléphone indiqué ou via la réservation en ligne lorsque celle-ci est proposée. Les remises ne s'appliquent pas aux assurances, hausses de carburant, taxes d'aéroport, redevances passager, visas et offres Internet. Sauf exceptions, les organismes et voyagistes acceptent les Chèques-Vacances pour régler les destinations métropole, outre-mer et Union européenne (se renseigner au préalable).

Résidences / Clubs / Séjours / Circuits



Villages et résidences de vacances / France

- 12% en location
 - 12% en pension complète et demi-pension
- Remises applicables toute l'année et cumulables avec les promotions, hors taxes de séjour.

> 04 84 311 311
Code partenaire: CNAS



Plus de 50 clubs de vacances / France

- 5 à 10% sur toutes les destinations
 - jusqu'à - 15%** à Saint-Jean-de-Monts
 - bonus jusqu'à 5%** cumulable aux promotions.
- Frais de dossier offerts, assurance annulation en supplément.

> 0 825 082 800 Service 0,09 € / min + prix appel

Codes partenaire:
5024S3 pour Saint-Jean-de-Monts
5024S pour toutes les autres destinations



Locations, villages et clubs de vacances, cottages, tourisme durable / France

- 17% en location
 - 12% en pension complète ou demi-pension
- Réductions cumulables avec les séjours avantages.

Frais de dossier 10€ (au lieu de 30€) – offerts si réservation en ligne.

> 04 73 77 56 14



Séjours en resort, circuits et croisières / France et étranger

jusqu'à - 17% sur votre séjour selon les disponibilités

Offre non rétroactive.

Détails des offres disponibles en agence Club Med Voyages ou sur clubmed.fr.

> 0 825 825 895 Service 0,15 € / min + prix appel

ou en agence Club Med Voyages
Code privilège: CMCOLL
Code collectivité: CN CNAS



Séjours semaines et week-ends en cottages / 7 domaines en France

jusqu'à - 35% sur l'hébergement selon période et date de réservation

Cottages tout équipés au cœur de la nature avec espace aquatique chauffé.

VILLAGE NATURE à 6 km de Disneyland et 30 min de Paris.

Frais de dossiers offerts.

> 0 891 700 220 Service 0,25 € / min + prix appel

Codes partenaire: CNAS - CE 010534



Hôtels-clubs francophones, séjours, locations, circuits, autotours, croisières / France et étranger

- 12% sur les prix standards
- 7% sur les prix promos

Remise sur montant HT, hors assurances, frais de dossier et de visa.

Frais de dossier: 30€.

> 0 825 384 858 Service 0,15 € / min + prix appel



Résidences et clubs de vacances / France, Espagne, Italie, Portugal

jusqu'à - 32% sur les séjours en location

jusqu'à - 59% sur la location de matériel de ski adulte

jusqu'à - 35% sur les remontées mécaniques

Frais de dossier: 25€ ou 12€ pour les courts séjours.

> 01 85 74 32 40



Pour bénéficier des conditions préférentielles des offres des pages 30 à 42, vous devez impérativement réserver au n° de téléphone indiqué ou via la réservation en ligne lorsque celle-ci est proposée. Les remises ne s'appliquent pas aux assurances, hausses de carburant, taxes d'aéroport, redevances passager, visas et offres Internet. Sauf exceptions, les organismes et voyagistes acceptent les Chèques-Vacances pour régler les destinations métropole, outre-mer et Union européenne (se renseigner au préalable).



Résidences / Clubs / Séjours / Circuits (suite)



Séjours, clubs, circuits, autotours, croisières... / Étranger

- **11 à 17%** sur les vols, forfaits Héliades club, circuits et hôtels
Hors frais, taxes portuaires et aéroportuaires, vols intérieurs.
Remise cumulable avec les promotions en cours, à consulter sur cnas.fr.

> **0 826 104 080** Service 0,15 € / min + prix appel



1 200 000 hôtels, appartements, villages de plein air, locations de vacances, chambres d'hôtes... / France et étranger

- **4 à 10%** sur les tarifs publics H-Résa: logement seul, demi-pension, pension complète ou « Tout Compris »
Réduction cumulable avec l'ensemble des offres promotionnelles.
Frais de dossier offerts.

> **09 72 62 27 00 (appel gratuit)**
Numéro dédié aux renseignements (pas de réservation par téléphone)



KUONI

Circuits, croisières, séjours / Étranger

- **11%** sur les séjours, circuits et promotions des catalogues Kuoni, Scanditours, Vacances fabuleuses et sur la saison printemps-été Celtictours
Hors suppléments aériens, frais de visa, taxes d'aéroport.
Remise non applicable sur les voyages à la carte.
Frais de dossier offerts.

> **01 55 87 84 30**
Code partenaire: DIRDN

L'AGENCE

Résidences et campings / France et étranger

Montagne
jusqu'à - **19%** sur les hébergements
jusqu'à - **50%** sur les forfaits ski rechargeables
Campagne
jusqu'à - **20%** sur les hébergements
Mer
jusqu'à - **10%** sur les hébergements
Frais de dossier: 14€ (au lieu de 20€).
Remises cumulables avec les offres « Réservez tôt ».

> **04 79 84 37 15**
Code partenaire hébergement: 800RS
Code partenaire forfait ski: CD2023CNAS



Location d'appartements, maisons, villas avec piscine, chalets / France et étranger

- **10%** sur les séjours vacances, week-ends et courts séjours
Remise cumulable avec les promotions, y compris les offres spéciales, Première et Dernière minute.
Pas de frais de dossier.

> **01 53 36 60 00**



Séjours, clubs tout compris, circuits et voyages sur mesure / Étranger

- **13%** sur tous les séjours
Remise cumulable avec les promotions et les offres en cours.

> **01 83 97 40 32**
Code partenaire: CNASJT



Nouveauté



Résidences, campings, villages vacances et hôtels / France et Europe

- **12%** sur les locations Lagrange et Partenaires Lagrange
- **11%** sur la billetterie seule pour le Puy du Fou
- **10%** sur l'hôtellerie et package parcs à thèmes
Frais de dossier: 7€ / personne / séjour.

> **01 71 25 02 45**
Code partenaire: 200841



maeva.com

4 000 appartements, maisons, villas et chalets de particuliers.

Campings 3, 4 et 5* / France et Espagne
- **10%** sur les locations
jusqu'à - **30%** avec les offres Early Booking ou Last Minutes
Frais de dossier: 18€.

> **0 891 701 345** Service 0,25 € / min + prix appel

Code partenaire: 102007





Résidences / Clubs / Séjours / Circuits (suite)



Plus de 30 villages-clubs et hôtels / France

- 12 à 15%* en « Tout compris », pension complète, demi-pension ou location
 - 17%* sur les offres exclusives
 - 12% sur la location de matériel de ski
- * Non applicable sur les assurances et frais de dossier, non cumulable avec toute autre réduction et promotion.
Frais de dossier offerts si réservation en ligne.

> 04 87 75 00 50



Résidences vacances / France

- 21% sur le prix semaine dans une résidence Nemea
 - 11% sur le prix semaine dans une résidence partenaire
- Non cumulable avec les promotions en cours.
Tarifs négociés sur remontées mécaniques et matériel de ski si réservation avec logement.
Frais dossier: 20€.

> 05 57 26 99 31



Séjours, circuits voiture et autocar, locations avec ou sans transport / Corse et Sardaigne

- 13% sur tous les séjours et locations avec ou sans transport et sur toutes les prestations complémentaires et assurances voyages

> 04 95 23 92 43
Code partenaire: 010522



Résidences et plein air / France et étranger

- 12 à 16% sur les séjours en location, selon la destination et la période
 - 10% sur les séjours en pension complète ou demi-pension
 - 19 à 60% sur les offres exclusives selon la période du séjour
- Frais de dossier: 25€, offerts sur les offres exclusives.

> 04 42 25 99 95



6 villages-clubs et résidences à la mer, campagne et montagne / France

- 20% en location
 - 15% en pension complète et demi-pension
- Frais de réservation: 10€ (au lieu de 15€), offerts si réservation en ligne.

> 03 84 25 26 19
Code partenaire: CNAS2014



Séjours en résidences et villages-clubs / France, Europe, Antilles, île Maurice

- 10% sur les résidences partenaires hors vacances scolaires et à toutes dates sur les autres locations
 - 5% sur les résidences partenaires pendant les vacances scolaires
- jusqu'à - 30%** avec les offres Early Booking ou Last Minutes (sauf Adagio)

> 0 891 701 267 Service 0,25 € / min + prix appel
Code partenaire: CNAS - 102007



Séjours à prix promo, clubs tout compris et circuits accompagnés / Étranger

- 10% sur l'ensemble des offres
- Remise cumulable avec les promotions et offres spéciales en cours.
Frais de dossier offerts.

> 01 83 97 46 98
Code partenaire: CNAS



Pour bénéficier des conditions préférentielles des offres des pages 30 à 42, vous devez impérativement réserver au n° de téléphone indiqué ou via la réservation en ligne lorsque celle-ci est proposée. Les remises ne s'appliquent pas aux assurances, hausses de carburant, taxes d'aéroport, redevances passager, visas et offres Internet. Sauf exceptions, les organismes et voyagistes acceptent les Chèques-Vacances pour régler les destinations métropole, outre-mer et Union européenne (se renseigner au préalable).



Résidences / Clubs / Séjours / Circuits (suite)



+ de 120 destinations séjours, circuits, croisières et autotours / France et étranger

- 9% sur les prix standards
- 8% sur les prix promos

Remise sur le montant HT, hors assurances, frais de dossier et de visa.

Frais de dossier: 16€ / pers.

> **0 892 230 586** Service 0,60 € / min + prix appel

Réservations en agence possible



Clubs, résidences, hôtels, croisières fluviales / France

- 15% sur les résidences locatives et les clubs
- 12% sur les hôtels
- 5% sur les sites partenaires et les croisières fluviales

Frais de dossier: 10€/dossier (au lieu de 30€).

> **04 91 00 96 82**
Code partenaire: CAS



Villages de vacances, séjours, hôtels et locations / France et étranger

- 5 à 15% sur les locations en France
 - 5 à 12% sur les séjours en France
 - 10% sur les hôtels et locations sans transport «Création VTF» à l'étranger
- Remises cumulables avec les offres 1^{re} minute VTF.
Frais d'adhésion: famille 44€ - individuel 22€.

> **04 42 123 200**
Code partenaire: 616268



Villages vacances et résidences / France

- 10% en location
- 10% en pension complète et demi-pension

Réductions cumulables avec les offres «Première Minute».

Frais de dossier: 36€.

Hors hôtels et sites partenaires, promotions «Dernière Minute», tarifs T1 et T2.

> **04 73 43 00 43**
Code partenaire: 16335



30 villages vacances mer, montagne et campagne en location, pension complète et demi-pension

- 12% hors vacances scolaires
- 10% pendant les vacances scolaires

Réductions applicables sur un séjour de 7 jours minimum, non cumulables avec les offres promotionnelles.

Frais d'adhésion offerts (15€).

> **01 43 58 95 77**
Code partenaire: 330 200



17 villages-clubs 3 ou 4 étoiles en formule «tout compris» / France

Hiver

- 10% en montagne,
- 15% sur le littoral

Été

- 15% sur toutes les destinations, sauf Soustons (- 5%)

Remises cumulables avec les offres «Early Booking» hiver / été.

Frais de dossier: 37€.

> **04 91 04 20 56**
Code partenaire: 476



Tourisme équitable



ALLIBERT
TREKKING
Guides par passion

Circuits randonnées / France et étranger

- 5% sur tous les circuits individuels, liberté et famille

Frais de dossier offerts.

Remise sur le prix de base du voyage, non cumulable avec d'autres remises, hors groupes privés.

> **04 76 45 50 50**



Circuits et voyages responsables et solidaires / Étranger

- 5% sur les circuits «Voyager autrement», pour aller à la rencontre des populations et des économies locales

- 5% sur les séjours, circuits et croisières fluviales «Vacances Bleues»

Frais de dossier: 10€/dossier (au lieu de 30€).

> **04 91 00 96 82**

Pour bénéficier des conditions préférentielles des offres des pages 30 à 42, vous devez impérativement réserver au n° de téléphone indiqué ou via la réservation en ligne lorsque celle-ci est proposée. Les remises ne s'appliquent pas aux assurances, hausses de carburant, taxes d'aéroport, redevances passager, visas et offres Internet. Sauf exceptions, les organismes et voyagistes acceptent les Chèques-Vacances pour régler les destinations métropole, outre-mer et Union européenne (se renseigner au préalable).



Séjours jeunes

DEPUIS 1963
SILC
www.silc.fr

Séjours linguistiques 8-18 ans / France et étranger

- 12% sur les séjours hiver, printemps, été et Toussaint 2023

Réduction non applicable aux séjours Premium et non cumulable avec d'autres réductions ou offres promotionnelles du catalogue ou du site Internet.

Frais de dossier: 35€ (au lieu de 100€).

> 05 45 97 41 95
Code partenaire: CNAS



Telligo

Séjours thématiques, linguistiques, sportifs et voyages pour les jeunes de 4 à 17 ans / France et étranger

- 4% sur tous les séjours des catalogues Telligo

Hors options, transport (sauf pour certains séjours à l'étranger si précisé), assurance et autres réductions.

> 01 46 12 18 50
Code partenaire: CNAS78



Tourisme fluvial & maritime

Brittany Ferries

Circuits, B&B, hôtels, locations / Londres, Grande-Bretagne, Irlande, Espagne

- 10% sur les traversées maritimes

- 12% sur les séjours vacances sauf journées Londres, attractions Londres, journées et séjours Harry Potter, week-ends croisières Irlande

Frais de dossiers offerts.

> 02 98 244 706
Codes partenaire:
• séjours: 972C9
• traversées maritimes: 986C2



CROISILAND
Vos vacances 100% plaisir!

Croisières maritimes et fluviales: Costa Croisières - MSC Croisières - Ponant - CroisiEurope - Norwegian Cruise Lines - Royal Caribbean

jusqu'à - 10% sur la part maritime en port/port, hors taxes, cumulable avec les offres et cartes de fidélité des compagnies

Frais de dossier: 10€ (au lieu de 15€).

> 04 79 26 59 60



UCPa

Séjours sportifs, hébergement, pension complète, activités, matériel / France métropolitaine, Antilles, étranger

Enfants 6-17 ans

- 4% sur toutes les destinations

Formation BAFA 16-20 ans

- 10%

Séjours sportifs adultes et familles:

consultez l'offre sur cnas.fr

Hors options, transport en métropole, taxes et autres réductions.

> 09 69 36 08 99 (appel non surtaxé)



vacances POUR TOUS

Colonies et vacances jeunes 4-17 ans / France et étranger

- 5% hors transport

11 thématiques adaptées aux tranches d'âge des enfants.

Remise non cumulable avec toute autre offre.

Frais d'adhésion offerts (15€ / participant).

> 01 43 58 95 77
Code partenaire: 330 200



LOCABOAT holidays

Croisières fluviales et pénichettes® sans permis / France et Europe (hors Ardennes et Irlande)

- 20% sur séjour week-end, mini-semaine, semaine ou plus

- 30% sur les séjours Offres solidaires en pénichette classique

Réduction cumulable avec les remises catalogue, non cumulable avec les offres spéciales.

Hors week-ends spéciaux et frais annexes.

> 03 86 91 72 72
Codes partenaire:
offre standard: 140002
offres solidaires: 240002



Vols secs

MisterFly

Billets d'avion (services en ligne) - Compagnies régulières & low cost / France et étranger

- 2% sur l'ensemble des offres

Remise cumulable avec les offres promotionnelles.

Pas de frais de dossier.

Option Flex: assurance annulation sans motif ni justificatif; voir conditions sur le site du prestataire.

> Service client:
rubrique **Gérer ma réservation**
sur le site du prestataire



Pour bénéficier des conditions préférentielles des offres des pages 30 à 42, vous devez impérativement réserver au n° de téléphone indiqué ou via la réservation en ligne lorsque celle-ci est proposée. Les remises ne s'appliquent pas aux assurances, hausses de carburant, taxes d'aéroport, redevances passager, visas et offres Internet. Sauf exceptions, les organismes et voyagistes acceptent les Chèques-Vacances pour régler les destinations métropole, outre-mer et Union européenne (se renseigner au préalable).

Locations de ski



255 magasins / France et Andorre

Location en ligne

- 7% supplémentaires sur les prix exclusifs web du site INTERSPORT Rent

Cumulable avec la remise INTERSPORT la Team.

Option ZEN: annulation sans justificatif (2€ / dossier).

Location en station

- 20% sur la location d'un pack complet ski alpin ou snowboard, pour 2 jours minimum



800 magasins / France et Europe

- 5% supplémentaires sur les réductions de skiset.com, soit jusqu'à - 55% en réservant en ligne ou par téléphone

Réduction cumulable avec l'offre Famille (5% dès 4 packs) dans les magasins participants.

Annulation gratuite et sans condition: 100% remboursés jusqu'à 24h avant le 1^{er} jour de ski.

> 01 41 12 97 97
Code partenaire: CNAS



Programmes ANCV jeunes et seniors



Vous avez entre 18 et 25 ans et vous résidez en France?

Bénéficiez d'une aide financière de l'ANCV, partenaire du CNAS, accordée sous condition de ressources ou de statut pour partir en vacances.

Toute l'année, un large choix de séjours à tarifs avantageux.

> Pour bénéficier de ce programme ou obtenir davantage d'informations: www.depart1825.com

Gestion assurée exclusivement par l'ANCV



Pour favoriser le départ en vacances des personnes de **60 ans et plus (dès 55 ans pour les personnes en situation de handicap)**, à la retraite ou sans activité professionnelle, l'ANCV, partenaire du CNAS, propose Seniors en Vacances.

Séjour tout compris, hors transport, à un tarif préférentiel vers plus de 200 destinations en France et en Europe!

L'ANCV finance une partie du coût du séjour, sous condition de ressources.

> Pour bénéficier de ce programme ou obtenir davantage d'informations: www.ancv.fr ou par téléphone

0 969 320 616 Service gratuit + prix appel

Gestion assurée exclusivement par l'ANCV

Pour bénéficier des conditions préférentielles des offres des pages 30 à 42, vous devez impérativement réserver au n° de téléphone indiqué ou via la réservation en ligne lorsque celle-ci est proposée. Les remises ne s'appliquent pas aux assurances, hausses de carburant, taxes d'aéroport, redevances passager, visas et offres Internet. Sauf exceptions, les organismes et voyagistes acceptent les Chèques-Vacances pour régler les destinations métropole, outre-mer et Union européenne (se renseigner au préalable).



Achetez votre nouvelle voiture moins chère

jusqu'à -40%

☎ 01 47 76 74 21

clubauto-cnas.com 🌐

Profitez de nos 900 stocks disponibles toutes marques

+ livraison à domicile*

Reprise de votre ancien véhicule au meilleur prix garantie

+ un bonus de 500€**

Location LLD

à partir de

126€/mois***

1^{er} loyer majoré

Bonus écologique non-déduit

37 mois - 22 500 km

Renault Twingo électrique ⚡

Profitez de nos offres LOA et LLD



*Voir conditions générales sur notre site internet - Exemple de remises au 24/10/2022 - voir CGM sur le site club-auto-cnas.fr. Les informations, prix, remises et stocks sont donnés à titre indicatif non-contractuel et doivent faire l'objet d'une confirmation écrite par nos soins lors de la commande. Offres non rétroactives et non cumulables avec toutes autres promotions dans la limite des stocks disponibles. Offre valable pour tout achat d'un véhicule neuf avec une remise allant jusqu'à -40%. **Offre reprise valable sous conditions d'accords préalables par nos conseillers experts reprises sur des véhicules de moins de 8 ans en excellent état de moins de 100 000 km et sous réserve d'un achat en LOA OU LLD auprès de CLUB AUTO CNAS. Offre reprise valable jusqu'au 31/12/2023 prix à partir de 24 050 € *** Offre location LOA ou LLD: exemple de Renault Twingo électrique, apport de 9 500€ sur 37 mois 22 500 km par an au 25/10/2022. Le premier loyer majoré correspond à un apport. Il peut être constitué de votre apport personnel, du montant de la reprise de votre voiture actuelle, du bonus écologique et/ou de la prime à la conversion s'il y a lieu. Il diminue donc les loyers mensuels suivants. Il est prélevé lors du premier loyer.

Pour les trajets courts, privilégiez la marche ou le vélo #SeDéplacerMoinsPolluer

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ, VÉRIFIER VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

BÉNÉFICIAIRES DU CNAS, GMF VOUS RÉSERVE DES RÉDUCTIONS AVANTAGEUSES.

-20%⁽¹⁾

SUR VOTRE 1^{ER} CONTRAT
AUTO, MOTO, HABITATION
OU ACCIDENTS & FAMILLE

50 € OFFERTS⁽¹⁾

À LA 1^{ÈRE} ÉCHÉANCE
DE CE 1^{ER} CONTRAT

3 MOIS OFFERTS⁽²⁾

SUR VOTRE CONTRAT
PROTECTION JURIDIQUE



Pauline,
animatrice en mairie.



ASSURÉMENT HUMAIN



Bénéficiaires CNAS renseignez-vous au 0 970 809 801
(numéro non surtaxé, du lundi au samedi de 8h à 20h)

(1) Réductions applicables pour le 1^{er} contrat AUTO PASS ou MOTOLIS ou Habitation DOMO PASS ou AMPHI PASS ou Accidents et Famille souscrit entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023 par lequel l'adhérent CNAS devient nouveau sociétaire GMF et non cumulables avec toute offre en cours. La réduction de 20% est valable sur le montant de la première année de cotisation. En cas d'offre spéciale GMF, application de l'offre la plus avantageuse. (2) Offre réservée aux sociétaires GMF. Pour toute souscription du contrat Protection Juridique en formule Essentielle, entre le 01/01/2023 et le 31/12/2023, 3 mois offerts sur la 1^{ère} cotisation annuelle du contrat ainsi souscrit. Non cumulable avec toute offre promotionnelle en cours.

Conditions et limites des garanties de nos contrats AUTO PASS, MOTOLIS, habitation DOMO PASS ou AMPHI PASS, Accidents & Famille ou Protection Juridique formule Essentielle en agence GMF. Les Conditions Générales et la Convention d'assistance de ces contrats sont consultables sur gmf.fr

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 - APE 6512 Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. Covéa Protection Juridique - Société anonyme d'assurance au capital de 88 077 090,60 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 442 935 227 R.C.S. Le Mans - APE 6512Z - Siège social : 33 rue de Sydney - 72045 Le Mans Cedex 2.

Les produits distribués par GMF ASSURANCES sont assurés par GMF ASSURANCES et/ou LA SAUVEGARDE et/ou GMF VIE et/ou Covéa Protection Juridique et/ou AM-GMF. Les garanties du contrat protection juridique sont gérées par Covéa Protection Juridique.